



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION JEUNES

PV du 07/05/24

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Jérôme TISSEUR, Mr Jean-Luc PASCAREL

CATEGORIE U19

Tirage au sort des ½ finales de la coupe de l'Aude
Les rencontres se dérouleront le WE du 31/05 et 01/06

- **US CONQUES – OCSM**
- **GOAL – FU NARBONNE**

Les rencontres seront dirigées par 3 arbitres et un délégué à la charge des 2 clubs

CATEGORIE U17

- **QUILLAN – GFC du 03/05/2025** Forfait Quillan amende 39€
- **FAC – GOAL du 03/05/2025** Forfait GOAL amende 39€

CATEGORIE U15

- **TRAPEL - BRIOLET du 03/05/2025** Forfait BRIOLET amende 39€

La rencontre **LIMOUX – TRAPEL du 17/05** est reportée à une date ultérieure. Les clubs pourront s'arranger pour jouer en semaine ou le 31 Mai



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

CATEGORIE U13

½ FINALES COUPE DE L'AUDE LE 24/05

- FUN – HMO
- OCSM – FAC

½ FINALES CHALLENGE

- TRAPEL 3 (U12) – FAC 2
- FAC 3 (U12) – LIMOUX 1

La rencontre **FAC- TRAPEL en U12** est reportée à une date ultérieure. Les clubs pourront s'arranger pour jouer en semaine.

FINALES CHALLENGE

Comme précisé précédemment les finales des challenges et de la coupe de l'Aude U13 se tiendront exceptionnellement cette année à Pezens le samedi 7 juin.

Les rencontres seront programmées comme suit :

- U13 CHALLENGE 10H00 JONGLERIE 10H30 Début de la rencontre
- U13 COUPE 10H00 JONGLERIE 10H30 Début de la rencontre
- Finale U15 : 13h30
- Finale U17 : 16h30
- Finale U19 : 20h00

Les équipes qui seront désignées recevantes devront se munir de leur tablette.

Chaque équipe devra fournir un responsable sécurité qui sera responsable de la bonne tenue des supporters et qui sera le relai des organisateurs et des officiels hors du terrain.



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

INFORMATIONS DIVERSES

-La commission informe les clubs qu'aucun tournoi ne sera autorisé pour le WE du 21 et 22 juin.

- **Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).**
- **Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période**
- **Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.**

Le président

David CARRASCO